

## **A V I S P U B L I C**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÔLE TRIENNAL 2023, 2024,2025**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE :**

Que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Croix pour l'exercice financier 2024, a été déposé au secrétariat municipal, 6310 rue Principale, Sainte-Croix G0S 2H0.

Comme il s'agit du deuxième exercice financier du rôle triennal 2023, 2024 et 2025, toute demande de révision concernant le 2<sup>e</sup> exercice financier du rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée avant le 1er mai 2024, en personne, ou par courrier recommandé, **au bureau de la M.R.C. de Lotbinière au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0.** Pour être recevable, la demande de révision doit être faite sur la formule prescrite à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent exigible correspondant à la nature de la demande de révision.

Le rôle d'évaluation foncière est disponible pour consultation, au bureau du secrétariat municipal, à ses heures régulières de bureau, de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:30 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière, ce quinzième jour du mois de septembre en l'an deux mille vingt-trois.

---

France Dubuc  
Directrice générale et greffière-trésorière

.....

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (ART. 420)**

Je soussignée, résidant à Issoudun, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans le Journal le Peuple de Lotbinière et en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil ainsi que la publication sur le site internet au [www.saintecroix.ca](http://www.saintecroix.ca), le quinzième jour de septembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quinzième jour de septembre en l'an deux mille vingt-trois.

---

France Dubuc  
Directrice générale et greffière-trésorière